

DE LA COMMUNE DE LE CLOITRE ST THEGONNEC

NOMBRE DE MEMBRES

AFFERENTS EN EXERCICE QUI ONT PRIS
AU CONSEIL PART A LA
MUNICIPAL DELIBERATION

SEANCE DU 3 juin 2019

Délibération n° 23

15 13 10 L'an deux mille dix neuf

Le 3 juin

Date de la convocation

27/05/2019

à 20 h 05 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Véronique PEREIRA.

Présents : Véronique PEREIRA, Martine MADEC, Aurélie JEGOU, Sonia PINSON, Céline CARN, Frédéric LAMBERT, Albert LAVILLAUROY, Gwenaelle PERON, Sandrine LAYOUR Daniel DEQUEN.

Absents/Excusés : David DELIVRE, Sébastien GOURMELON, Lydie QUIVIGER.

Madame Gwenaelle PERON a été nommé secrétaire.

OBJET : SOUTIEN A L'APPEL DES COQUELICOTS

Attendu que :

- Au sortir de la seconde guerre mondiale, la généralisation de la production et de l'usage des pesticides a pu sembler régler des problèmes qui restaient sans solution auparavant.
- Les pesticides ne sont plus une réponse appropriée au modèle de développement de nos sociétés qui doit être durable.
- Des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques démontrent que les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine et que le nombre de maladies chroniques a explosé ces dernières années.
- L'intensification des pratiques agricoles de ces vingt-cinq dernières années et la généralisation des pesticides sont à l'origine du déclin massif de la biodiversité (disparition à une vitesse vertigineuse des abeilles, oiseaux, insectes...)
- Les professionnels, pris au piège et dupés par les fabricants, sont les premières victimes des pesticides (agriculteurs, ouvriers agricoles, épandeurs, employés de l'industrie agro-alimentaire, techniciens testant les pesticides, ouvriers de l'industrie de production et de stockage...)
- Sans fonds dédié, ceux sont les agriculteurs qui supportent le financement de la prise en charge des victimes, via la mutuelle sociale agricole, et non les fabricants eux-mêmes.
- Les fabricants, mus par la recherche effrénée du profit, cherchent par tout moyen à contourner les mécanismes de régulation de l'usage des pesticides en proposant de nouvelles molécules sur le marché.

La Commune du Cloître Saint Thégonnec consciente des risques liés à l'usage de pesticides, a décidé d'agir. Depuis plusieurs années, elle ne recourt à aucun pesticide dans des espaces verts, de l'espace public, du cimetière et du terrain de sport.

Envoyé en préfecture le 17/06/2019

Reçu en préfecture le 18/06/2019

Affiché le

ID : 029-212900344-20190603-D_23_2019-DE

Réuni en séance le 3 juin 2019, le conseil municipal de Le Cloître

- **Rejoint l'Appel des coquelicots**, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.
- **Soutient les victimes de maladies professionnelles** et demande des mesures visant la réparation intégrale de leur préjudice.
- **Demande au gouvernement et à l'Assemblée nationale d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole.** Cela, afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

Nombre de conseillers : 13
Présents : 10
Votant : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 0
Date de convocation : le 27/05/2019
« Rendu exécutoire le 11/06/2019 et
transmis au contrôle de légalité »

Fait à Le Cloître Saint Thégonnec,

Le 11 Juin 2019

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Véronique PEREIRA

